

De la liberté du chrétien

Martin Luther

1483-1546

biblelibre.org

À propos de cette édition

Traduction : Traduction française de 1879 (Sandoz & Fischbacher), mise en français courant par biblelibre.org.

Édition : Version en français courant, biblelibre.org, 2026, d'après Le livre de la liberté chrétienne du docteur Martin Luther, Paris, Sandoz & Fischbacher, 1879.

Le traité seul est donné ici, sans la lettre au pape Léon X qui l'accompagnait. Le découpage en huit chapitres et leurs titres sont de biblelibre.org ; le texte de 1879 a été mis au français d'aujourd'hui sans rien retrancher ni ajouter, et les références bibliques, données entre parenthèses, mènent au texte.

Source : Le livre de la liberté chrétienne, Sandoz & Fischbacher, 1879 (Gallica, Bibliothèque nationale de France) (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k932392w>). Traduction de 1879 du domaine public ; version en français courant de biblelibre.org sous licence CC BY-SA 4.0 : libre de copie et de partage, dans les mêmes conditions, en citant ces sources.

Fichier préparé par biblelibre.org (<https://biblelibre.org/bibliotheque/la-liberte-du-chretien>), où ce livre se lit aussi en ligne.

Sommaire

L'homme intérieur, Chapitre I : Libre et serviteur

L'homme intérieur, Chapitre II : La Parole et la foi

L'homme intérieur, Chapitre III : Ce que la foi donne à l'âme

L'homme intérieur, Chapitre IV : Rois et prêtres

L'homme extérieur, Chapitre V : L'homme extérieur et les œuvres

L'homme extérieur, Chapitre VI : Pour le prochain

L'homme extérieur, Chapitre VII : Libre pour servir

L'homme extérieur, Chapitre VIII : Ni mépris des œuvres, ni confiance en elles

Chapitre I

Libre et serviteur

Ceux qui n'ont aucune expérience de la foi chrétienne et qui n'en ont jamais senti la puissance en font une chose tout extérieure. Ils la mettent au rang des vertus ordinaires. Comment en parler comme il faut, et même comment comprendre ceux qui en ont parlé, si l'on n'a pas éprouvé ce qu'elle vaut au cœur de l'épreuve et des détresses ? Au contraire, celui qui en a goûté la force ne se lasse pas d'en parler, d'en écrire et d'y penser sans cesse. Elle est cette source d'eau vive dont parle Jésus-Christ, qui jaillit jusqu'à la vie éternelle (Jean 4,14).

Je connais trop bien la pauvreté de ma foi pour m'en vanter un jour. Pourtant, aux prises avec des tentations aussi grandes que variées, j'espère avoir assez puisé aux sources vivantes pour pouvoir en parler. Je n'en parlerai pas avec plus d'élégance, mais peut-être de manière plus solide que tant de beaux parleurs superficiels qui, jusqu'ici, n'ont même pas compris ce dont ils discourent. Pour en faciliter l'accès aux gens simples, à qui seuls je m'adresse ici, je poserai d'abord ces deux affirmations sur la liberté et la servitude spirituelles :

Le chrétien est un homme libre, maître de toutes choses ; il n'est soumis à personne. Le chrétien est un serviteur plein d'obéissance ; il se soumet à tous.

Ces deux affirmations opposées, l'une de liberté, l'autre de soumission, viennent de saint Paul lui-même, qui écrit : « Bien que je sois libre à l'égard de tous, je me suis assujetti à tous (1 Corinthiens 9,19). Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer (Romains 13,8). »

L'amour, en effet, ne cherche qu'à servir celui qu'il aime et à se soumettre à lui. C'est ainsi que Jésus-Christ, bien qu'il soit Seigneur et maître de

toutes les créatures, est né d'une femme et s'est placé sous la loi : à la fois libre et esclave, en forme de Dieu et en forme de serviteur. Rappelons-nous ici que l'homme a une double nature. Par son âme, il est spirituel : c'est l'homme intérieur, la créature nouvelle. Par son corps, il est charnel : c'est l'homme extérieur, la créature ancienne.

« Même si l'homme extérieur se détruit, dit saint Paul, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour » (2 Corinthiens 4,16). C'est à cause de cette double nature que l'Écriture parle de lui de deux façons opposées, comme si deux hommes différents se battaient dans la même personne : « La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair » (Galates 5,17). Parlons d'abord de l'homme intérieur, et voyons comment le chrétien devient spirituel, juste et libre. Il est évident que les choses extérieures ne peuvent pas produire en lui la justice et la liberté, pas plus qu'elles n'ont le pouvoir de le rendre injuste ou esclave. Que gagne l'âme, en effet, à ce que le corps soit libre et en forme, qu'il mange et boive, qu'il satisfasse tous ses désirs ? Les impies, qui profitent de ces choses, ne sont-ils pas esclaves de toutes leurs passions ? Et que perd l'âme, au contraire, si le corps est esclave, s'il souffre de la soif ou de la faim, s'il endure toutes les privations ? Les justes ne souffrent-ils pas toutes ces misères ? Et pourtant, dans leur conscience, ils se sentent les plus libres des hommes. Ni la liberté ni la servitude de l'âme ne dépendent donc de ces choses que l'on voit et que l'on touche.

Porter des vêtements sacrés comme les prêtres, vivre dans les églises, prendre part aux saintes cérémonies, prier, jeûner, s'abstenir de certains aliments : bref, toutes ces œuvres dont le corps est capable n'ont aucun pouvoir, puisque les méchants les accomplissent et que les hypocrites les imitent. Il faut autre chose pour rendre une âme libre et sainte.

À l'inverse, qu'importe que vous portiez des vêtements ordinaires, qu'on vous voie dans des lieux non consacrés, que vous mangiez et buviez, que vos lèvres ne prononcent pas de prières, que vous laissiez de côté toutes

ces œuvres que les hypocrites font si bien ? Ce n'est pas cela qui fait du tort à l'âme.

Je dirai même plus : l'étude, la méditation, toutes les réflexions de l'esprit n'ont pas davantage de pouvoir. L'âme ne trouve sa vie, sa liberté et sa justice que dans la sainte Parole de Dieu, dans l'Évangile de Christ.

« Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi ne mourra point » (Jean 11,25-26). « Si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres » (Jean 8,36). « L'homme ne vit pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matthieu 4,4).

Tenons donc pour certain que l'âme peut se passer de tout, sauf de la Parole de Dieu ; sans elle, tout le reste ne lui sert à rien. Avec cette Parole, vous êtes riche et rien ne vous manque. Car elle est la vie, la vérité, la lumière, la paix, la justice, le salut, la joie, la liberté, la sagesse, la force, la grâce, la gloire et un bonheur sans mesure. Voilà pourquoi David, dans ses Psaumes (et en particulier dans le Psaume 119), appelle la Parole de Dieu et la désire avec tant d'ardeur.

Chapitre II

La Parole et la foi

Nous voyons dans le livre du prophète Amos que, lorsque Dieu veut donner aux hommes un signe éclatant de sa colère, il leur retire sa Parole (Amos 8,11). Au contraire, quand il veut leur donner une marque de sa grâce, il la leur laisse : « Il a envoyé sa parole ; il les a guéris et les a tirés de leurs angoisses » (Psaume 107,20). Christ lui-même n'est venu dans le monde que pour lui apporter cette Parole. Et c'est aussi dans ce seul but qu'a été institué le ministère des apôtres, des évêques et des prêtres !

Vous demandez peut-être : parmi tant de paroles, quelle est donc cette Parole de Dieu, et comment parvenons-nous jusqu'à elle ? L'apôtre saint Paul nous répond dans son épître aux Romains : « C'est l'Évangile de Dieu au sujet de son Fils, qui s'est fait chair, qui a souffert, qui est ressuscité et qui est glorifié par la puissance de l'Esprit » (Romains 1,3-4). Cette prédication est la justification, la délivrance et le salut de l'âme qui y croit. « Si tu confesses de ta bouche que Jésus est le Seigneur, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé » (Romains 10,9). « Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croient » (Romains 10,4). « Le juste vivra de sa foi » (Romains 1,17). Si l'âme ne parvient à la vie et à la justice que par la Parole de Dieu, il est clair qu'elle ne peut être justifiée que par la foi seule, et non par les œuvres. Si une œuvre pouvait la rendre juste devant Dieu, à quoi servirait donc sa Parole !

Bien plus : la foi ne supporte pas que les œuvres viennent s'y ajouter. Celui qui prétend être justifié à la fois par la foi et par les œuvres boite des deux pieds, comme les adorateurs de Baal. Au contraire, du jour où tu commences à croire, tu reconnais que tout ce qui est en toi n'est que

misère et péché. « Tous ont péché, dit saint Paul, et sont privés de la gloire de Dieu » (Romains 3,23). « Il n'y a pas un seul juste, pas un qui fasse le bien. Tous les hommes se sont détournés de Dieu et sont tombés dans la vanité » (Romains 3,10-12). Tu comprends alors que tu as besoin de Christ. C'est en croyant en celui qui a souffert et qui est ressuscité pour toi que tu deviens un homme nouveau ; tous tes péchés te sont pardonnés, et c'est par ses seuls mérites que tu es justifié devant Dieu.

Cette foi, qui seule justifie, ne peut naître que dans les profondeurs de l'âme. Il est donc évident que les œuvres extérieures, quelles qu'elles soient, n'ont pas le pouvoir de libérer et de sauver, car elles n'atteignent pas le centre de la vie. De même, ce n'est pas le péché extérieur, l'action visible, qui rend l'âme coupable, la rend esclave et la condamne : c'est l'impiété et l'incrédulité du cœur. Que les chrétiens cessent donc de s'appuyer sur des œuvres sans effet ! Qu'ils s'appliquent avant tout à grandir dans la foi, et, par elle, dans la connaissance, non de leurs mérites, mais de Jésus-Christ, qui a souffert et qui est ressuscité pour eux ! Un jour, les Juifs demandent à notre Seigneur Jésus-Christ : « Que ferons-nous pour accomplir les œuvres de Dieu ? » Il leur répond : « Voici l'œuvre de Dieu : que vous croyiez en celui qu'il a envoyé » (Jean 6,28-29).

La foi en Christ est un trésor sans pareil : elle apporte avec elle la délivrance, elle sauve de tous les maux. « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné » (Marc 16,16). Ésaïe l'avait pressenti en prophète quand il s'écriait :

« Dieu enverra sur la terre sa parole, qui est un feu dévorant, et cette parole remplira la terre de justice » (Ésaïe 10,22-23). En effet, la foi, qui est la plénitude et l'accomplissement de la loi, remplit le cœur des croyants d'une telle justice qu'ils n'ont plus besoin de rien d'autre.

« C'est du cœur que l'on croit, dit saint Paul, pour parvenir à la justice » (Romains 10,10).

Mais, dira-t-on, si c'est la foi seule qui sauve, qui justifie et qui donne une telle abondance de biens, pourquoi l'Écriture sainte nous prescrit-elle tant d'œuvres, de cérémonies et de lois ?

Je réponds : il faut distinguer deux choses dans l'Écriture, les commandements et les promesses. Les commandements enseignent ce qui est bien ; mais qu'il y a loin du commandement à l'obéissance ! Ils prescrivent ce qu'il faut faire, mais ils n'en donnent pas la force. Ils révèlent l'homme à lui-même : en le convainquant qu'il est incapable de faire le bien, ils l'amènent à désespérer de ses propres forces. Les commandements appartiennent à l'Ancien Testament.

Ainsi, le commandement « Tu ne convoiteras point » (Exode 20,17) nous montre que nous sommes tous pécheurs, puisque personne, si grand que soit son effort, n'échappe à la convoitise. Cette incapacité à obéir à la loi de Dieu nous pousse à désespérer de nous-mêmes et à chercher en un autre le secours que nous ne trouvons pas en nous. « Dans ta ruine, ô Israël, moi seul je puis te secourir » (Osée 13,9).

Il en va de même pour tous les autres commandements : nous ne pouvons vraiment en accomplir aucun. Devant la hauteur même des commandements, l'homme prend conscience de son impuissance. Il cherche avec angoisse le moyen de satisfaire à cette loi qui le condamne et dont pas un iota ne peut être effacé. Alors sa bassesse et son néant lui apparaissent, et il ne trouve rien en lui qui puisse le justifier et le sauver.

C'est alors qu'interviennent les promesses divines. Elles forment le second enseignement des Écritures et manifestent tout particulièrement la gloire de Dieu. Ces promesses disent : si tu veux accomplir la loi et vaincre la convoitise, crois en Jésus-Christ ; en lui te sont offertes la grâce, la justice, la paix et la liberté. Par la foi, toutes ces choses sont à toi ; sans elle, tu restes privé de tout. Ce qui est impossible aux œuvres de la loi, si nombreuses et pourtant si vaines, est facile à la foi, car c'est à elle que le Père donne tout. Celui qui a la foi possède toutes choses. « Il les a tous enfermés dans l'incrédulité, dit l'apôtre, pour avoir pitié de tous »

(Romains 11,32). La promesse donne donc ce que le commandement exige ; elle accomplit ce que la loi ordonne. Ainsi le commandement et son accomplissement viennent de Dieu seul : celui qui ordonne est aussi celui qui accomplit. Ces promesses forment le Nouveau Testament. Toutes ces promesses de Dieu sont des paroles saintes, vraies et justes, des paroles de liberté, de paix et de bonté inépuisable. L'âme qui s'y attache par une foi ferme s'unit à elles, s'en pénètre, s'y plonge et se remplit de leur force. Si Jésus guérissait les malades en les touchant, quelle force l'âme ne puisera-t-elle pas dans ce contact intime avec lui, en se pénétrant ainsi de sa Parole ? Oui, c'est par la foi seule, et non par les œuvres, que la Parole la justifie, la sanctifie, la libère, la remplit de tous les biens et fait d'elle un enfant de Dieu. « À ceux qui croient en son nom, dit saint Jean, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jean 1,12).

Chapitre III

Ce que la foi donne à l'âme

Mais d'où viennent cette force incomparable de la foi et cette impuissance des œuvres ? C'est qu'aucune œuvre ne peut saisir la Parole de Dieu ni pénétrer jusqu'à l'âme. Seules la Parole et la foi peuvent y avoir accès. Le fer, au contact du feu, s'échauffe et devient lui-même brûlant ; de même, la Parole pénètre l'âme et la transforme à son image. La foi suffit donc à tout : pour justifier une âme, aucune œuvre n'est nécessaire. Si l'œuvre est inutile, la loi l'est aussi, et l'âme est libérée. Le juste est au-dessus de toute loi. Voilà la liberté chrétienne, la liberté de la foi. Elle ne nous pousse ni à la paresse ni à une vie mauvaise ; mais, pour nous donner la justice et le salut, elle n'a besoin ni des œuvres ni de la loi.

Voyons maintenant une autre vertu de la foi. Croire quelqu'un, c'est lui accorder une estime particulière, c'est faire un très grand éloge de sa personne : c'est reconnaître qu'en toutes choses cet homme est vrai, juste et digne de confiance. Ne pas croire quelqu'un, au contraire, c'est douter qu'il dise la vérité, c'est l'offenser, c'est l'accuser de mensonge.

De même, l'âme qui se fie fermement aux promesses de Dieu croit à sa justice, et par là même elle lui rend l'honneur le plus haut. Croire à sa justice et à sa vérité, n'est-ce pas l'adorer ? L'âme fidèle se soumet à toutes les volontés de Dieu, elle sanctifie son nom, elle se laisse entièrement conduire par lui, elle consent à tout. Elle sait qu'il dispose d'elle et qu'il fera servir toutes choses à son bonheur. N'est-ce pas là l'obéissance complète ? Et quand l'obéissance est aussi parfaite, le commandement est-il encore nécessaire ? Ce ne sont donc pas les œuvres, c'est la foi seule qui produit l'obéissance.

À l'inverse, y a-t-il impiété plus réelle, mépris de Dieu plus grand que de ne pas croire à ses promesses ? N'est-ce pas douter de lui, faire de lui l'auteur de paroles vides et mensongères, et s'attribuer à soi-même la vérité ? N'est-ce pas à la fois nier sa justice et se faire soi-même idole ? Dans une telle impiété, à quoi serviraient donc les œuvres, même les plus angéliques ? L'apôtre saint Paul dit que Dieu a enfermé les hommes, non dans la colère ou dans les convoitises, mais dans l'incrédulité (Romains 11,32), afin que personne ne puisse prétendre que des vertus humaines, quelles qu'elles soient, ou des œuvres de chasteté ou de douceur puissent accomplir la loi et donner le salut. Pris tout entier dans le péché d'incrédulité, l'homme n'a pas d'autre choix : recourir à la miséricorde de Dieu ou être condamné par sa justice.

Quand l'âme croyante rend à Dieu l'honneur qui lui est dû, en lui reconnaissant toute justice et toute vérité, Dieu l'honore à son tour : il impute à sa foi cette même justice. « Je glorifierai celui qui m'honore, je couvrirai de honte ceux qui me méprisent » (1 Samuel 2,30). La foi d'Abraham lui fut imputée à justice (Genèse 15,6), parce que par elle il rendit pleinement gloire à Dieu. Si donc nous croyons, notre foi, à nous aussi, nous sera imputée à justice.

La foi a encore une autre grâce incomparable : elle unit l'âme à Christ comme une épouse à son époux. Par ce mystère, dit l'apôtre, Christ et l'âme deviennent une seule chair (Éphésiens 5,31-32). C'est une union divine, la plus parfaite de toutes, dont le mariage terrestre n'est qu'une pâle image. Ici, le bien comme le mal, tout est mis en commun. Ce qui appartient à Christ, l'âme fidèle le possède et s'en fait gloire. Ce qui appartient à l'âme, Christ le prend sur lui et le fait sien.

Échange admirable ! Christ est plénitude de grâce, de vie et de salut ; l'âme, elle, n'a pour lot que le péché, la mort et la condamnation. Mais, par ce mystère de la foi, Christ prend sur lui le péché, la mort et le châtiment ; l'âme, de son côté, reçoit la grâce, la vie et le bonheur. Celui qui se donne ne donne-t-il pas en même temps tout ce qu'il possède ?

Ainsi l'époux prend tout ce qui appartient à l'épouse, et l'épouse, en recevant son époux, reçoit tout ce qui est à lui.

L'âme croyante (quel doux spectacle !) n'entre pas seulement en communion avec la vie de son Christ, mais aussi avec ses combats, sa victoire et son œuvre de rédemption. Christ, à la fois Dieu et homme, est au-dessus du péché, de la mort et de la damnation. Sa justice, sa vie, son bonheur sont invincibles et éternels. Dans les saintes fiançailles de la foi, il accepte les péchés, la mort et la condamnation de l'âme devenue son épouse : il fait siennes toutes ses misères, il prend sa place, il combat, il meurt, il descend aux enfers. Ni le péché, ni la mort, ni l'enfer ne peuvent l'écraser. C'est lui, au contraire, qui terrasse ces puissances de mort et les anéantit, car sa justice est plus haute que tous les péchés du monde, sa vie est plus forte que la mort, et l'enfer est vaincu par sa sainteté.

Ainsi l'âme fidèle, attachée à son divin époux par le lien indestructible de sa foi, est libérée de ses péchés, délivrée de la mort, protégée contre l'enfer. Christ la revêt de sa justice éternelle et de sa vie ; il fait d'elle une épouse glorieuse, sans tache ni ride (Éphésiens 5,27) ; il la lave dans l'eau pure de sa parole (Éphésiens 5,26), il l'épouse, comme dit Osée, « dans la justice, le droit, la bonté et la compassion » (Osée 2,21).

Comment se faire une idée assez haute de ces noces divines ? Christ, l'époux céleste, s'unit à une épouse pauvre, à une créature souillée ; il la relève de sa misère, il la pare de ses biens. Comment ses péchés pourraient-ils la perdre, puisque c'est sur lui qu'ils reposent maintenant et qu'ils disparaissent en lui ? Elle possède la justice de son époux, et elle oppose avec confiance cette justice à la mort et à l'enfer.

Je suis coupable, s'écrie-t-elle, mais Christ est juste, et c'est à lui que j'appartiens : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui » (Cantique 2,16). Grâces soient rendues à Dieu, dit saint Paul, qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ (1 Corinthiens 15,57). L'apôtre parle d'une victoire sur le péché et sur la mort ; car, dit-il, le péché est

l'aiguillon de la mort, et la loi est la puissance du péché (1 Corinthiens 15,56).

Vous comprenez maintenant que la foi a cette grande vertu : accomplir la loi et justifier sans les œuvres l'âme pécheresse. Prenons par exemple le premier commandement, qui nous dit : Tu honoreras le Seigneur ton Dieu. Même si votre vie n'était qu'une suite ininterrompue de bonnes œuvres, elles ne vous rendraient ni plus justes, ni plus pieux, ni plus obéissants à ce commandement suprême. Car Dieu ne peut être vraiment honoré que par une âme qui confesse sa vérité et sa miséricorde.

Chapitre IV

Rois et prêtres

Ce n'est pas en faisant beaucoup de choses que nous glorifions Dieu, mais en croyant en lui. La foi est donc la seule justice du chrétien, et c'est elle qui accomplit les commandements.

Or, celui qui peut accomplir ce premier commandement, le plus grand de tous, accomplira tous les autres.

Les œuvres, même si elles servent à la gloire de Dieu, n'ont par elles-mêmes aucune valeur et ne peuvent en rien le glorifier. Derrière elles, il faut toujours chercher la source qui les fait naître, la volonté qui les accomplit et qui glorifie Dieu. Cette source, c'est uniquement la foi du cœur : elle est l'origine et le fond de toute notre justice. C'est donc une doctrine aveugle et dangereuse que d'enseigner que les œuvres accomplissent les commandements de Dieu, puisqu'une obéissance intérieure doit les précéder.

Voyons maintenant la grâce que Jésus apporte à l'âme croyante. Dans l'ancienne alliance, Dieu se réservait tout premier-né mâle. Il l'élevait au-dessus des autres par une double dignité, la royauté et le sacerdoce. Ce premier-né était roi et prêtre parmi tous ses frères.

Cette institution annonce Jésus-Christ, fils unique de Dieu le Père, premier-né de la Vierge Marie, prêtre et roi, mais pas selon la chair, car son règne n'est pas de ce monde. Il est le roi des choses spirituelles et célestes, roi de justice, de vérité, de sagesse, de paix et de salut. Bien sûr, la terre et l'enfer lui sont aussi soumis : sinon, comment pourrait-il nous défendre contre leur puissance et nous sauver ? Mais sa royauté est d'un tout autre ordre.

Son sacerdoce ne consiste pas non plus dans l'éclat extérieur et la pompe des cérémonies, comme autrefois celui d'Aaron et aujourd'hui le nôtre. Il est entièrement spirituel. Christ remplit dans le ciel sa sainte fonction de prêtre : il intercède pour nous et se donne sans cesse pour nous. C'est lui que saint Paul décrit sous la figure de Melchisédech. De plus, il nous parle et nous enseigne intérieurement par les enseignements vivants de l'Esprit. Cette double fonction de son divin sacerdoce est représentée par les prières de nos prêtres et par les enseignements que nous recevons d'eux.

Cette double dignité, Christ la possède par son droit de premier-né, et il la donne à l'âme croyante, car l'époux donne tout à son épouse.

Nous qui croyons en Christ, nous sommes sacrificateurs et rois. « Vous êtes, dit saint Pierre, la race élue, le peuple choisi, le sacerdoce royal, afin que vous proclamiez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière » (1 Pierre 2,9). Quel don admirable ! Par le simple fait qu'il appartient au règne de Christ, le chrétien est élevé au-dessus de tout. Sa puissance spirituelle fait de lui le maître et le seigneur de toutes choses. Rien ne peut lui nuire ; le monde entier lui est soumis et travaille à son salut. « Toutes choses, dit saint Paul, concourent au bien des élus. Tout est à vous : la mort, la vie, les choses présentes, les choses à venir ; et vous êtes à Christ » (Romains 8,28 ; 1 Corinthiens 3,22-23).

Cette royauté chrétienne n'est pas une puissance terrestre. Le chrétien n'est pas fait pour posséder les choses d'ici-bas et les soumettre à son pouvoir, comme l'ont fait quelques prêtres insensés. Non, la terre appartient aux princes, aux rois, aux puissants. Nous, au contraire, nous serons toujours soumis à la volonté des autres, exposés à toutes sortes de maux, et même à la mort. Plus nous serons de vrais chrétiens, plus nos souffrances seront grandes et variées. En témoignent Jésus-Christ, notre chef, et tous les saints, ses frères, qui ont pris part à son agonie et à sa mort.

La puissance chrétienne est d'ordre spirituel. Elle s'exerce au milieu des hostilités, elle brille dans l'oppression ; elle est la force de Dieu qui s'accomplit dans la faiblesse. C'est une dignité haute et remarquable, une royauté spirituelle, une puissance qu'aucune autre n'égale, puisque la croix et même la mort servent à mon salut, et qu'il n'existe rien au monde, bon ou mauvais, qui ne contribue à mon bonheur. À vrai dire, ni le bien ni le mal ne me sont indispensables, puisque la foi seule suffit à me sauver ; mais c'est par l'un et par l'autre que ma force est mise à l'épreuve. Voilà l'incalculable puissance, voilà la liberté du chrétien.

Nous sommes rois, et nous sommes aussi prêtres pour l'éternité. La dignité de prêtre dont nous sommes revêtus est plus haute encore que la royauté. Elle nous donne le droit de nous présenter devant Dieu, d'intercéder pour nos frères, de les instruire, bref, d'exercer notre charge de prêtres, dont tout incroyant est exclu. Par la foi, nous sommes les frères et les héritiers de Jésus-Christ. Avec lui nous régnons, avec lui nous sommes sacrificateurs, avec lui nous approchons de Dieu, et, dans l'assurance que donne l'Esprit, nous lui disons : « Père ». Nous prions les uns pour les autres, nous faisons tout ce que le prêtre fait dans sa fonction visible et terrestre. Pour l'incroyant, au contraire, toutes ces choses sont vaines. C'est un esclave dont tout fait le malheur, car il cherche son propre intérêt et non la gloire de Dieu. Celui qui ne croit pas n'est pas prêtre : ce n'est qu'un profane, dont même la prière se change en péché, car Dieu n'exauce pas les impies.

Que la dignité du chrétien est grande, au-delà de toute parole ! Comme roi, il est maître de la mort, de la vie, du péché. Comme prêtre, il peut tout auprès de Dieu, car Dieu exauce ses désirs et ses prières. « Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent, il écoute leurs prières et il les sauve » (Psaumes 145,19).

Voilà comment le chrétien est un homme libre et maître de toutes choses ; et c'est par la foi seule qu'il parvient à cette gloire. Celui qui pense arriver à cette liberté et à cette puissance par ses œuvres perd d'un seul

coup et sa foi et ses œuvres. Il lui arrive ce qui arrive au chien de la fable. Il porte une proie dans sa gueule ; il se laisse tromper par le reflet de cette proie dans l'eau ; il lâche ce qu'il tient, et voit disparaître en même temps la réalité qu'il possédait et l'image qui l'a séduit.

Mais, dira-t-on, si tout le monde est prêtre dans l'Église, comment distinguera-t-on le simple fidèle de l'homme d'Église ? Je réponds : c'est à tort, et par un abus de langage, qu'on a réservé à quelques-uns les noms de prêtre et de religieux, qui appartiennent à tous. L'Écriture sainte ne fait aucune distinction entre les fidèles. Bien plus, ces hommes qui se glorifient aujourd'hui de leurs titres d'évêques et de seigneurs, elle les appelle des serviteurs, des intendants chargés d'aider les autres, de prêcher la parole, d'enseigner la foi et la liberté chrétienne. Car s'il est vrai que nous sommes tous prêtres au même titre, nous ne sommes pas tous pour autant revêtus de la charge publique de servir et d'enseigner. « Que chacun, dit saint Paul, nous considère comme des serviteurs de Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu » (1 Corinthiens 4,1).

Mais cette charge de dispenser les mystères de Dieu est devenue une puissance, une tyrannie effrayante, qu'aucune autorité civile n'égale. On dirait presque que les laïcs ont cessé d'être un peuple chrétien. Par elle, on a perdu la connaissance de la grâce, de la foi, de la liberté. Christ lui-même est presque oublié, et à sa place il ne reste plus qu'un esclavage insupportable d'œuvres et de lois humaines. Nous sommes devenus, comme le dit Jérémie dans ses Lamentations, les esclaves des hommes les plus vils, qui font servir notre misère à leurs actions honteuses et à leur volonté perverse.

Après ce que nous avons dit, chacun doit maintenant voir clairement qu'il ne suffit pas de donner au peuple une connaissance purement historique des œuvres et des paroles de Christ, ni de présenter sa vie seulement comme un modèle pour former la nôtre. C'est pourtant ce qu'enseignent aujourd'hui nos meilleurs prédicateurs. D'autres ne prêchent que des commandements humains et les décisions des Pères. D'autres enfin ne

parlent de Christ que pour nous attendrir sur son sort, exciter notre indignation contre les Juifs et mettre dans nos âmes des sentiments aussi vains que puérils.

Pourtant, Christ doit être prêché dans un seul but : que nous croyions en lui, qu'il soit en nous et qu'il fasse en nous son œuvre de libération. C'est en enseignant pourquoi il est venu dans le monde, quelle grâce il nous apporte et par quels moyens nous pouvons jouir de cette grâce, que la foi naît dans les cœurs et s'y maintient. Il faut prêcher avant tout que, par lui, nous sommes libres, rois et sacrificateurs, maîtres de toutes choses, et que c'est aussi par lui seul que nous plaisons à Dieu dans tout ce que nous pouvons faire.

Comment l'âme qui entend de telles choses ne tressaillirait-elle pas au plus profond d'elle-même ? Comment une grâce si parfaite n'enflammerait-elle pas son amour pour Jésus-Christ ?

Y a-t-il une loi, y a-t-il une œuvre capable de produire un tel amour ? Qui pourrait désormais lui nuire ou lui faire peur ? Que l'angoisse du péché l'assaille, que l'horreur de la mort se présente à ses yeux : elle ne craint rien, elle n'est pas ébranlée, elle verra disparaître tous ses ennemis. Car toute son espérance est en Christ. Elle sait que la justice de Christ est devenue la sienne, que ses péchés à elle sont devenus ceux de Christ, et qu'en lui ils sont vaincus, engloutis. Elle se rit de la mort et du péché, elle s'écrie avec saint Paul : « Ô tombeau, où est ta victoire ? Ô mort, où est ton aiguillon ? Or l'aiguillon de la mort, c'est le péché ; la puissance du péché, c'est la loi. Mais grâce à Dieu, qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ » (1 Corinthiens 15,55-57). Cette victoire de Christ est en même temps la nôtre. C'est nous qui la remportons avec lui, par notre foi.

Voilà tout ce que nous avons à dire de l'homme intérieur, de sa liberté et de sa justice. La foi qui le justifie n'a aucun besoin des œuvres. Et les œuvres elles-mêmes deviennent inutiles pour quiconque prétend se sauver par elles.

Chapitre V

L'homme extérieur et les œuvres

Parlons maintenant de l'homme extérieur. Certains seront choqués par ce qu'ils viennent de lire et diront : « Si la foi a une telle puissance, si elle seule fait notre justice, pourquoi nous oblige-t-on encore à faire de bonnes œuvres ? Reposons-nous sur elle et cessons d'agir ! » Je leur répondrai : non, ce langage est impie. Ah ! si nous étions entièrement spirituels et arrivés à la perfection ! Mais tant que nous sommes dans cette chair, nous ne faisons qu'ébaucher ce que la vie future achèvera.

L'Apôtre le dit : nous n'avons ici-bas que les prémices de l'Esprit (Romains 8,23), et sa plénitude appartient à la vie à venir. C'est pour cela que le chrétien est un serviteur et qu'il se soumet à tout. En tant qu'il est libre, il n'a aucune œuvre à accomplir ; en tant qu'il est esclave, il est lié aux œuvres.

Certes, l'homme intérieur est pleinement justifié par la foi, et son seul souci est de faire grandir le trésor qu'il possède jusqu'à la vie éternelle. Mais il vit ici dans un monde mortel. Dans ce monde, il a un corps qu'il doit gouverner, et il lui faut vivre au milieu d'autres hommes. Ce corps, il faut le discipliner par les jeûnes, les veilles et des travaux adaptés, le soumettre à la puissance de l'Esprit, le rendre conforme à l'homme intérieur, le contraindre, car il est rebelle par nature. L'homme intérieur, lui, se plie à la volonté de Dieu, dont il est l'image. Il trouve sa joie en Christ, il savoure ces biens célestes, et son bonheur est de servir Dieu dans un amour entièrement libre.

Mais en même temps, il trouve dans sa propre chair une volonté hostile, qui aime le monde et ne voudrait servir que lui. L'esprit ne peut supporter cette volonté misérable ; il s'applique à la soumettre et à la

dompter. « Je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui combat contre la loi de l'esprit et qui me rend captif sous la loi du péché » (Romains 7,22-23). « Je traite durement mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois moi-même rejeté » (1 Corinthiens 9,27). « Ceux qui sont à Christ ont crucifié la chair avec ses convoitises » (Galates 5,24).

Si nous faisons des œuvres, ce n'est certes pas en pensant qu'elles nous justifient devant Dieu, puisqu'il n'y a pas d'autre justice que celle de la foi. En les accomplissant, nous n'avons pas d'autre but que de soumettre le corps et de le purifier de ses mauvais désirs. L'âme sanctifiée par la foi et remplie de l'amour de Dieu veut aussi sanctifier son corps et amener tout ce qui lui appartient à bénir et à aimer Dieu. Loin de rester inactive, elle agit : dans cette intention, elle accomplit toutes sortes de bonnes œuvres. Mais l'amour de Dieu est le seul moteur de son activité : elle fait tout pour lui plaire et pour le servir.

Chacun peut apprendre par là dans quelle mesure il doit pratiquer les jeûnes et les veilles. Ces œuvres sont nécessaires dans la mesure où elles servent à éteindre les mauvais désirs. D'autres en attendent autre chose : ils s'y fient pour obtenir le salut et espèrent que plus elles seront éclatantes, plus leur justice sera grande. Souvent, ils ne parviennent qu'à se troubler l'esprit et à ruiner inutilement leur santé. C'est vraiment une folie manifeste, et une grande ignorance de la vie chrétienne, que d'espérer le salut des œuvres sans la foi.

Rendons ces vérités plus frappantes encore par quelques exemples. Les œuvres du chrétien qui se sait justifié par l'infinie miséricorde de Dieu peuvent se comparer à celles qu'Adam et Ève accomplissaient dans le Paradis, et qu'auraient accomplies tous leurs enfants si le péché n'était pas survenu. La Genèse dit : « Dieu plaça l'homme dans le jardin du Paradis pour le cultiver et le garder » (Genèse 2,15). Or Adam avait été créé juste et sans péché. Ce travail et ces soins n'étaient en rien

nécessaires à son salut, mais Dieu les lui imposa pour qu'il ne reste pas oisif. Il travaillait donc librement. Il ne cherchait pas à obtenir une justice : il la possédait pleinement et devait la transmettre à ses enfants. Il travaillait uniquement pour plaire à Dieu.

De même, le croyant est un homme né de nouveau, et, comme Adam, il est placé dans le Paradis. Sa justice n'a besoin d'aucune œuvre, mais il s'y consacre librement : il travaille, il dompte les passions de son corps, sans chercher autre chose que la bonne volonté de Dieu. En un mot, il s'efforce d'arriver à cette foi parfaite, à cet amour pur qu'il n'a pas encore atteints, mais qui grandissent en lui à mesure qu'il s'y exerce.

Prenons encore une autre comparaison. L'évêque qui consacre une église, qui confirme les enfants ou qui exerce n'importe quelle autre charge de son ministère ne devient pas évêque du fait qu'il remplit ces fonctions. Au contraire, ses actes n'auraient aucune valeur et ne seraient que des cérémonies vaines et puériles, s'il n'avait pas d'abord été lui-même consacré à son ministère. De même, le chrétien consacré à Dieu par sa foi s'applique aux bonnes œuvres ; mais ce ne sont pas ces bonnes œuvres qui l'ont fait ce qu'il est. Elles n'auraient aucune force, elles ne seraient qu'œuvres impies et péchés mortels, s'il n'était pas déjà lui-même un homme croyant. Ce ne sont pas les bonnes œuvres qui rendent l'homme bon : c'est l'homme bon qui fait les bonnes œuvres. Ce ne sont pas les mauvaises œuvres qui rendent l'homme mauvais : c'est l'homme mauvais qui fait les mauvaises œuvres. Telle est la personne, telles sont ses œuvres. Jésus-Christ le dit : un mauvais arbre ne porte pas de bons fruits, et un bon arbre n'en donne pas de mauvais (Matthieu 7,18). Il est évident que ce n'est pas le fruit qui porte l'arbre, mais au contraire l'arbre qui produit le fruit.

Si les fruits sont bons ou mauvais selon la nature de l'arbre, les œuvres aussi seront bonnes ou mauvaises selon la nature de l'homme. S'il est bon, ses œuvres seront bonnes ; s'il est mauvais, ses œuvres seront mauvaises.

Il en va de même dans tous les métiers : ce n'est pas l'édifice qui fait l'architecte habile ou maladroit ; c'est l'architecte qui, selon son savoir, fait un bon ou un mauvais édifice. Tel est le maître, telle est l'œuvre. Aucune œuvre ne rend donc un homme juste ou injuste ; mais l'homme juste fait le bien, et l'injuste fait le mal. C'est ainsi que la foi, en rendant l'âme fidèle, est la source d'où découlent toutes les bonnes œuvres.

Puisque les œuvres ne donnent pas le salut, et que l'homme doit déjà être juste avant de les accomplir, il ne fait aucun doute que la foi seule, ce pardon de la miséricorde de Dieu, nous justifie et nous sauve sans qu'aucune œuvre nous soit nécessaire. Le chrétien, élevé au-dessus de toute loi dans une liberté parfaite, ne cherche dans les œuvres qu'il accomplit que la bonne volonté de Dieu. Il n'y cherche jamais le bonheur ni le salut, que Dieu, dans sa grâce, a déjà accordés à sa foi.

Aucune bonne œuvre ne peut donc donner le salut à l'incrédule, et ce ne sont pas les mauvaises œuvres qui le perdent : c'est l'incrédulité seule qui corrompt le cœur de l'homme et le jette sur le chemin du mal. La foi seule rend l'homme bon ; l'incrédulité seule le rend méchant. La Sagesse le dit : « Le commencement de l'iniquité, c'est de se détourner de Dieu » (Siracide 10). Et saint Paul : « Il faut que celui qui s'approche de Dieu croie en lui » (Hébreux 11,6). Jésus-Christ ajoute : « Ou faites l'arbre bon, ou faites l'arbre mauvais, et ses fruits seront mauvais » (Matthieu 12,33). Qui veut de bons fruits doit commencer par planter un bon arbre ; de même, tout homme qui veut faire le bien doit croire, afin de devenir bon.

Il est vrai que ce sont nos œuvres qui nous font paraître bons ou mauvais aux yeux des hommes, et que c'est par elles que le monde nous connaît et nous juge, comme le dit Jésus-Christ : « Vous les connaîtrez à leurs fruits » (Matthieu 7,16). Trompés par ces dehors et ces apparences, nos docteurs en sont venus à enseigner que les bonnes œuvres justifient, et à passer la foi sous silence. Engagés sur une route où ils s'égarent, tour à tour trompés et trompeurs, aveugles qui conduisent d'autres aveugles, ils s'écroulent sous la masse d'œuvres qu'ils s'imposent et n'arrivent jamais

à la véritable justice. C'est d'eux que parle saint Paul quand il dit : « Ils ont bien l'apparence de la piété, mais non sa réalité ; ils apprennent sans cesse et n'arrivent jamais à la connaissance de la vérité » (2 Timothée 3,5-7).

Celui qui ne veut pas s'égarer avec ces aveugles doit regarder plus loin que leurs enseignements sur la loi et les œuvres. Qu'il rentre en lui-même, jusqu'au fond de son âme, et qu'il apprenne que seule la Parole de Dieu, reçue par la foi, a le pouvoir de le justifier et de le sauver. Qu'il rende alors gloire à Dieu, dont la miséricorde est notre seule justice et qui sauve l'âme croyante par la Parole de sa grâce.

Il devient maintenant facile de comprendre quand une bonne œuvre est utile et quand elle est nuisible, et de juger dans l'ensemble toutes ces doctrines des œuvres. Si on les fait avec l'intention d'acquérir la justice, dans le dessein trompeur d'obtenir le salut, elles sont mauvaises et condamnables, pour cette seule raison qu'elles s'imposent et qu'elles enlèvent à l'âme sa liberté et sa foi. Cette prétention impie, cet orgueil insensé qui veut gagner un salut que Dieu seul peut accorder, est un outrage à sa sainteté, une atteinte violente à ses droits divins.

Nous ne rejetons donc pas les bonnes œuvres ; au contraire, nous les enseignons et nous les glorifions. Ce n'est pas elles que nous repoussons, mais l'idée impie d'y chercher le salut. C'est cette idée qui, sous l'apparence du bien, en fait un mal : elles trompent alors les âmes, comme le loup ravisseur caché sous la peau d'une brebis.

Là où la foi manque, cette opinion perverse ne peut être vaincue. Elle s'enracine dans le cœur de ceux qui se livrent aux œuvres de sainteté, et seule la foi peut l'en chasser. La nature, à elle seule, est impuissante à la détruire, impuissante même à voir qu'elle est dangereuse. Et si une longue habitude s'y ajoute, si des docteurs aveugles l'appuient par leurs enseignements, le mal devient incurable. Immense est le nombre de ceux qu'elle trompe et qu'elle perd. Certes, il est bon de prêcher la pénitence et la confession. Mais si l'on s'en tient là, si l'on ne va pas jusqu'à la foi, on

ne donne aux hommes qu'un enseignement trompeur et diabolique. Christ ne disait pas seulement avec Jean-Baptiste : « Faites pénitence » ; il ajoutait cette parole de foi : « Et le règne de Dieu s'approchera de vous » (Matthieu 4,17). Il faut donc prêcher aux âmes la Parole de Dieu toute entière, l'Ancien et le Nouveau Testament, la loi et la grâce. La loi, pour effrayer le pécheur, lui faire connaître son péché, l'amener à la pénitence et à changer de vie. Mais s'en tenir là, c'est blesser sans panser la blessure, frapper sans guérir, tuer sans rendre la vie, conduire en enfer sans en faire sortir, abaisser sans relever. C'est ici que doit intervenir la prédication de la grâce et des promesses de Dieu. Sans elle, on enseigne en vain la loi, la contrition, la pénitence et les œuvres de satisfaction.

Chapitre VI

Pour le prochain

Il y a bien encore des prédicateurs qui prêchent la pénitence et la grâce. Mais ils ne montrent pas comment elles se rattachent, l'une à la loi, l'autre aux promesses de Dieu. Or c'est la loi qui fait naître la pénitence, tandis que la foi et la grâce viennent de la promesse. « La foi, dit saint Paul, vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la Parole de Dieu » (Romains 10,17). Autrement dit, la loi abat et humilie l'homme par ses menaces et en lui faisant connaître sa misère ; puis la foi aux promesses de Dieu le console et le relève. C'est ce qu'expriment ces paroles du Psaume : « Les pleurs s'attardent le soir, et le chant de triomphe arrive au matin » (Psaume 30,6).

Nous avons parlé des œuvres en général et de la manière dont le chrétien doit se conduire envers lui-même. Il nous reste à dire quelques mots de ses relations avec son prochain et des devoirs qu'elles entraînent. Ici-bas, l'homme ne vit pas pour lui-même, dit l'apôtre saint Paul : « Qu'il vive ou qu'il meure, il vit et meurt pour le Seigneur » (Romains 14,8). Il vit entouré d'autres hommes : il a des relations avec eux, il leur parle, il agit sur eux. Plus il les aime, plus il cherche à leur être utile. C'est ainsi que Christ a pris la nature humaine, pour agir comme un homme au milieu des hommes (Éphésiens 2).

Il faut d'abord bien se convaincre qu'aucune de ces œuvres n'est nécessaire au salut et à la justice. Dans tout ce que vous faites, ne regardez qu'au bien de votre prochain ; n'ayez pas d'autre but que de l'aider et de le servir. L'apôtre nous recommande de travailler de nos mains, pour nous nourrir sans doute, mais surtout pour venir en aide à notre prochain dans ses besoins. En gagnant notre vie par notre travail,

nous devons relever le malheureux. Le membre robuste doit assister le membre faible ; attentifs les uns aux autres, nous devons porter les fardeaux les uns des autres et accomplir ainsi, en enfants de Dieu, la loi du Christ.

C'est ainsi que saint Paul rappelle aux Philippiens que c'est par la foi seule qu'ils sont devenus riches et qu'ils ont tout reçu, puis il ajoute : « S'il y a quelque consolation en Christ, quelque soulagement dans la charité, quelque communion de l'Esprit, rendez ma joie parfaite : ayez un même sentiment, une même charité ; ne faites rien par vaine gloire ni par esprit de rivalité, mais considérez-vous avec humilité comme inférieurs aux autres ; et que chacun regarde non à son propre intérêt, mais à l'intérêt des autres » (Philippiens 2,1-4).

Voilà donc la règle de la vie chrétienne, telle que l'apôtre l'a établie : que toutes nos œuvres aient pour but le bien de notre prochain. Par la foi, nous avons en abondance tout ce qui nous est nécessaire. Le reste, c'est-à-dire l'œuvre de toute notre vie, doit donc se répandre sur notre prochain et être consacré à son service, avec une bienveillance toute spontanée.

Pour donner plus de force à sa recommandation, il nous cite l'exemple de Jésus-Christ : « Ayez entre vous, dit-il, les mêmes sentiments que Jésus-Christ. Lui qui était en forme de Dieu, il n'a pas regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu ; mais il s'est anéanti lui-même. Il a pris la forme de serviteur, il est devenu semblable aux hommes, et, en homme, il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort » (Philippiens 2,5-8). Certains appliquent les expressions « forme de Dieu » et « forme de serviteur » à la nature divine et à la nature humaine. Ceux-là ne comprennent pas le sens de ces paroles de l'apôtre, et ils obscurcissent l'enseignement salutaire qu'elles nous donnent. Saint Paul veut dire ceci : Christ jouissait de la plénitude divine, il avait tous les biens en abondance, il n'avait besoin ni d'œuvres ni de souffrances pour être juste, il possédait toutes ces choses dès le commencement. Pourtant, il n'en a pas tiré d'orgueil, il

ne s'est pas élevé au-dessus de nous, il ne s'est attribué aucun pouvoir sur nous. Au contraire, il a vécu, il a agi, il a souffert, il a accepté la mort comme s'il avait été un homme semblable aux autres, comme s'il avait lui-même manqué de tout et avait été dépouillé de sa divinité ! Et il l'a fait uniquement pour nous, pour nous servir, et pour que toutes les œuvres qu'il accomplissait sous cette forme de serviteur deviennent les nôtres.

Le chrétien, comme son Christ, possède toutes choses ; lui aussi est en forme de Dieu, et il n'a pas d'autre tâche que de faire grandir sa foi et de la rendre parfaite. La foi est sa vie, sa justice, son salut. La foi fait de lui une créature aimée de Dieu, qui possède toutes les grâces et accomplit les mêmes actions que son maître. « Si je vis encore dans ce corps mortel, dit saint Paul, je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé » (Galates 2,20). Mais, comme son Christ aussi, il se dépouille de sa liberté : il devient un homme comme les autres, il prend la forme de serviteur, il se met au service de ses frères. Il fait pour eux ce que Jésus-Christ a fait pour lui, et dans toutes ces actions il ne cherche qu'une chose : plaire à Dieu.

Dieu, se dit-il, dans sa miséricorde infinie et sans aucun mérite de ma part, m'a donné en son Fils, à moi, créature indigne et condamnée, toutes les richesses de sa justice et tous les trésors de sa grâce. Rien ne manque à ma vie, et je n'ai besoin que d'une chose : la foi qui accepte et qui croit. Comment ne mettrais-je pas maintenant mon cœur et toute ma vie au service de Celui qui m'a comblé de si grands bienfaits ? Comment ne ferais-je pas tout ce qui peut lui plaire ? Enrichi des dons de Christ, je serai pour mes frères ce qu'il a été pour moi ; je consacrerai ma vie à les servir, à travailler à leur bonheur et à leur salut.

Voilà comment, de cette source qu'est la foi, découlent l'amour et la joie en Dieu. L'amour, à son tour, fait naître une âme libre, heureuse, dévouée, qui ne se soucie ni de la reconnaissance ni de l'ingratitude des hommes, et qui est au-dessus de la louange et du blâme, de la perte et du gain. Elle ne fait aucune différence entre l'ami et l'ennemi, entre celui qui

est reconnaissant et l'ingrat ; elle répand ses bienfaits avec bonheur, elle donne et se donne sans calculer. Dieu le Père distribue généreusement ses dons à tous et fait lever son soleil sur les justes et sur les injustes (Matthieu 5,45). De même, ses enfants, à son exemple, travaillent, souffrent, font le bien, et ne cherchent pas d'autre récompense que la joie de Christ qui remplit leur cœur.

Dès que nous reconnaissons, comme le dit l'apôtre saint Pierre, la grandeur et le prix de ce qui nous a été donné, l'Esprit met la charité dans nos cœurs. La charité apporte la joie, la liberté, la force, l'activité ; elle nous fait vaincre le mal. Et tout en nous soumettant à nos frères, nous n'en restons pas moins les maîtres du monde. Mais pour ceux qui méconnaissent ce bienfait inestimable, Christ est né en vain : ils marchent dans leurs œuvres et n'arrivent jamais à connaître, à goûter un tel bonheur.

Notre prochain souffre dans sa pauvreté et réclame notre richesse, comme nous-mêmes, souffrant devant Dieu, nous avons fait appel à sa miséricorde. Le Père céleste nous a délivrés gratuitement par son Christ ; allons donc au secours de nos frères et soyons pour eux ce qu'il a été pour nous. C'est ainsi que Christ sera tout en tous, et que nous serons dignes du nom de chrétiens que nous portons.

Comme la vie chrétienne est belle et glorieuse ! Qui peut en comprendre la beauté et la richesse ? Elle possède toutes choses et ne manque jamais de rien ; elle est plus forte que le péché, la mort et l'enfer. Mais en même temps, elle est tout entière au service des autres, pleine de bonté et d'attention.

Hélas ! Comme cette vie est ignorée aujourd'hui ! Personne ne la prêche, personne ne la recherche, et nous savons à peine pourquoi nous portons le nom de chrétiens. Nous avons droit à ce nom, non parce que nous croyons à un Christ absent, mais parce qu'il habite en nous : ne faisant qu'un avec lui par la foi, nous sommes pour notre prochain ce qu'il a été pour nous, et nous lui faisons ce qu'il nous a fait. Mais, imprégnés de

toutes ces doctrines humaines qu'on nous a enseignées, nous ne savons qu'exalter nos œuvres et nos mérites, et nous avons fait de Christ un juge plus sévère que Moïse lui-même.

Chapitre VII

Libre pour servir

Il y a dans l'histoire de la bienheureuse Vierge Marie un exemple touchant de sa foi. L'évangéliste saint Luc rapporte qu'après la naissance de son Fils, elle se présenta, selon la loi de Moïse, pour être purifiée comme toutes les autres femmes. Pourtant, cette loi ne l'obligeait pas, puisqu'elle n'avait aucun besoin d'être purifiée. Mais elle s'y soumit volontairement, par une admirable humilité, se mettant ainsi au rang des autres femmes, qu'elle ne voulait pas mépriser. Le rite auquel elle se soumit ne la rendait pas juste ; mais, étant juste, elle s'y soumit librement et par amour. C'est ainsi que nous devons accomplir nos œuvres : non pour être justifiés, puisque nous le sommes déjà, mais librement et joyeusement, par amour pour nos frères.

Saint Paul a fait circoncire son disciple Timothée. Ce n'est pas qu'il croyait que la circoncision rend juste : il voulait seulement ne pas blesser ni scandaliser les juifs faibles dans la foi, qui ne pouvaient pas comprendre la liberté chrétienne. Mais quand ceux-ci en vinrent à combattre et à mépriser cette même liberté, en prétendant que la circoncision était nécessaire au salut, il leur résista et ne permit pas que Tite soit circoncis (Galates 2,3). Il sut ainsi, à la fois, faire une concession passagère pour ne pas blesser les faibles, et défendre fermement la liberté chrétienne dès qu'elle fut attaquée par ces hommes endurcis dans la certitude de leur propre justice. Il ménageait la faiblesse et résistait à la violence, afin de les amener tous à la liberté de la foi. Apprenons par cet exemple à accueillir ceux qui sont faibles dans la foi et à résister courageusement aux orgueilleux qui veulent nous imposer le mérite des œuvres.

Un jour où l'on demandait aux disciples de Jésus-Christ de payer le didrachme, le Seigneur dit à Pierre : « Les enfants du royaume ne sont-ils pas dispensés de payer le tribut ? » Pierre répondit : « Oui. » Jésus reprit : « Ne les scandalisons pas. Va à la mer, tire le premier poisson qui se prendra ; quand tu lui auras ouvert la bouche, tu trouveras un statère. Prends-le et donne-le-leur pour moi et pour toi » (Matthieu 17,25-27).

Ce geste du Christ éclaire admirablement ce sujet : tout en appelant ses disciples et lui-même des hommes libres, des fils de rois, il s'abaisse volontairement et paie l'impôt. Nos œuvres ne sont pas plus utiles ni plus nécessaires à notre salut que cette œuvre de Jésus ne l'était à sa justice. Toutes découlent d'une âme justifiée et ne visent que le bien du prochain. C'est dans cet esprit que saint Paul recommande aux chrétiens de se soumettre aux autorités et d'être toujours prêts à toute sorte de bonnes œuvres (Romains 13,1 ; Tite 3,1). Rendus justes par la foi, ils doivent servir et, par une charité libre, plier leur volonté à celle des autres. Tel est aussi l'esprit qui devrait inspirer les règles des communautés religieuses, des monastères et du clergé. Chacun, en accomplissant les œuvres de son état, ne devrait chercher que la mortification de son corps, l'exemple à donner et le désir de se soumettre à la volonté des autres. Il devrait rejeter avec un zèle infatigable la vaine prétention de trouver dans ces œuvres la justice, le salut ou un mérite quelconque, car c'est la foi seule qui justifie.

Celui qui sait cela pourra facilement se diriger et éviter les dangers au milieu des innombrables préceptes des papes, des évêques, des communautés, des églises, des magistrats et des rois. Certains pasteurs insensés exaltent ces préceptes, les déclarent nécessaires au salut et leur donnent le nom de commandements de l'Église, alors qu'ils sont tout autre chose. Dans sa liberté, il dira : « Je jeûnerai, je prierai, j'accomplirai les œuvres que les hommes me commandent, non parce que je les crois nécessaires à mon salut, mais par respect pour le pape, les évêques, les communautés, les magistrats, et pour être un exemple pour mon prochain. Je ferai et je supporterai tout, à l'imitation de Jésus-Christ, qui

a souffert pour moi et s'est soumis à la loi alors qu'il était au-dessus d'elle. Si des tyrans exigent ces œuvres et me font violence, je les accomplirai ; et tant qu'elles ne sont pas contre Dieu, elles ne peuvent pas me nuire. » Dès lors, chacun peut juger avec certitude des lois et des pratiques qu'on nous impose, et distinguer sûrement les bons pasteurs des prêtres insensés et aveugles. Toute œuvre qui n'a pas pour seul but la mortification du corps et le service du prochain (à condition qu'elle ne s'oppose pas à la volonté de Dieu) n'est ni bonne ni chrétienne. C'est pourquoi je doute fort que, parmi toutes ces fondations pieuses, ces monastères, ces sanctuaires, ces offices religieux, ces jeûnes et ces prières adressées à certains saints, il y en ait beaucoup qui aient aujourd'hui un caractère vraiment chrétien. Au fond, chacun n'y cherche que son avantage personnel. Et tandis que, dans notre ignorance de ce qu'est la foi, nous demandons à ces œuvres la délivrance du péché et le salut, notre liberté chrétienne s'évanouit.

La plupart des évêques sont si aveugles qu'ils aggravent encore cette ignorance et détruisent toute liberté : ils exhortent le peuple à ces pratiques, l'y entraînent et l'y enflamment par leurs indulgences. Quant à la foi, ils évitent de l'enseigner. Voici donc le conseil que je donne : si quelqu'un prie, jeûne ou fait une fondation pieuse, qu'il le fasse, mais sans penser y trouver le moindre avantage matériel ni aucun bien éternel. Agir autrement, c'est anéantir la foi, qui seule nous donne toutes choses. Nos œuvres et nos souffrances ne doivent avoir d'autre but que de la maintenir et de la perfectionner. Donnez librement et joyeusement tout ce que vous avez à donner, afin que les autres se réjouissent de votre bonté et soient comblés par votre charité. C'est ainsi que vous agirez en vrais chrétiens. Quel besoin as-tu de biens et d'œuvres en surabondance, puisque tout abonde en toi par la foi et que Dieu t'a tout donné en elle ?

Voici la règle de la vie chrétienne : il faut que tous les biens que Dieu nous donne passent de l'un à l'autre et soient communs à tous. Il faut que chacun se donne à son prochain et agisse envers lui comme s'il était un autre lui-même. Le Christ s'est mis à notre place et a souffert pour nous

comme s'il avait été nous-mêmes ; et il ne cesse de répandre ses dons sur nous. Que nos biens se répandent donc sur ceux qui en ont besoin ; que notre foi et notre justice se placent devant Dieu pour couvrir leurs péchés et demander grâce pour eux. Prenons sur nous la misère de notre prochain ; faisons nôtres son travail et sa servitude : c'est ce que le Christ a fait pour nous. Voilà la charité chrétienne, voilà la vraie règle de la vie. Elle est toujours ainsi, partout où la foi est véritable et sincère. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul donne à la charité ce trait particulier : elle ne cherche pas son intérêt (1 Corinthiens 13,5).

Nous concluons donc que le chrétien ne vit pas en lui-même, mais dans le Christ et dans son prochain : dans le Christ par la foi, dans son prochain par la charité. La foi l'élève au-dessus de lui-même jusqu'en Dieu ; la charité l'abaisse au-dessous de lui-même jusqu'à son prochain ; et pourtant il demeure toujours en Dieu et dans son amour. « En vérité, je vous le dis, désormais vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre au-dessus des fils des hommes » (Jean 1,51).

Telle est la liberté chrétienne, liberté spirituelle et vraie, qui libère nos cœurs du péché, de la loi et des préceptes. C'est d'elle que saint Paul dit : « Il n'y a pas de loi pour le juste » (1 Timothée 1,9). Elle surpasse toutes les libertés extérieures autant que le ciel surpasse la terre. Que Jésus-Christ veuille nous la faire comprendre et aimer. Amen.

Chapitre VIII

Ni mépris des œuvres, ni confiance en elles

Comme il n'y a rien de si bien dit qu'un esprit peu intelligent ne puisse mal comprendre et détourner de son sens, j'ajouterai encore ceci. Beaucoup, en entendant prêcher la liberté chrétienne, en feront un prétexte pour tout se permettre. Ces gens pensent que tout leur est permis. Pour eux, le christianisme et la liberté se résument à abandonner et à mépriser les cérémonies, les traditions et les lois humaines ; comme s'il suffisait, pour être chrétien, de ne pas jeûner certains jours, de manger de la viande pendant que d'autres jeûnent, de ne plus prier et de se moquer des règles humaines ! D'autres, au contraire, cherchent leur salut dans l'obéissance et la soumission aux cérémonies religieuses. Dans ce but, ils jeûnent certains jours, s'abstiennent de viande, récitent certaines prières, exaltent les préceptes de l'Église et les enseignements des Pères ; et pourtant ils ne touchent même pas à ce que nous demande une foi sincère. Les uns et les autres sont aussi coupables : ils laissent de côté les choses sérieuses et nécessaires au salut, pour ne s'occuper que de choses dérisoires dont ils discutent sans fin. Saint Paul a bien raison de condamner ces deux opinions extrêmes et de nous apprendre à marcher sur une voie moyenne : « Que celui qui mange, dit-il, ne méprise pas celui qui ne mange pas ; et que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange » (Romains 14,3). Par ces paroles, il condamne ceux qui négligent et critiquent les cérémonies, non par piété, mais par mépris. « La science enfle », ajoute-t-il (1 Corinthiens 8,1). Il recommande aussi aux autres de ne pas juger ceux qui n'agissent pas comme eux. Les uns et les autres pèchent en effet contre la charité et contre l'édification de leurs frères. C'est ainsi que l'Écriture nous apprend à ne tomber ni à droite ni à gauche, mais à suivre les voies de Dieu, qui sont justes et réjouissent le

cœur. Si un homme n'est pas juste du seul fait qu'il s'applique aux œuvres et aux cérémonies religieuses, il ne faut pas croire qu'il le soit davantage parce qu'il s'y soustrait ou les méprise.

Ce n'est pas des œuvres que la foi nous libère, mais de cette idée insensée selon laquelle elles pourraient nous justifier. La foi éclaire notre conscience, l'élève et la sauve. Par elle, nous apprenons que notre justice ne tient pas à des œuvres. Et pourtant, pas plus que notre corps mortel ne peut se passer de nourriture, nous ne pouvons nous passer d'elles : nous n'avons le droit ni de les mépriser ni de les négliger. Ainsi, dans cette vie, nous sommes soumis à tous les besoins de notre corps, mais ce n'est pas cette soumission qui nous rend justes. « Nous sommes bien dans cette vie charnelle, dit saint Paul, et pourtant nous n'appartenons pas à la chair » (Galates 2,20). Tant que nous sommes dans cette vie, nous sommes tenus aux œuvres et aux cérémonies, et au devoir de gouverner notre corps ; mais ce n'est pas l'accomplissement de ces devoirs qui nous rend justes : c'est uniquement la foi au Fils de Dieu.

Efforçons-nous donc d'éviter ces extrêmes. Ne nous laissons pas séduire par ces hommes aveugles et endurcis qui refusent d'écouter la voix de la vérité et de la liberté. Ils exaltent leurs œuvres de cérémonie comme des moyens d'être justifié, ils les prescrivent et les imposent ; en cela, ils ressemblent aux Juifs, qui fermaient leur intelligence et leur cœur à la vérité. Il faut résister à ces hommes, faire le contraire de ce qu'ils exigent, les choquer ouvertement, pour qu'ils ne séduisent pas la foule par leur doctrine impie. Il faut, devant eux, manger de la viande, rompre le jeûne, faire toutes sortes d'actions qu'ils tiennent pour de grands péchés, et dire d'eux : « Laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles » (Matthieu 15,14). C'est ainsi que Paul refusa de laisser circoncrire Tite, malgré leur insistance, et que Christ défendit contre eux ses disciples, accusés de violer le sabbat parce que, ce jour-là, ils avaient arraché des épis et fait d'autres choses semblables.

Quant aux âmes simples, ignorantes, faibles dans la foi selon l'expression de l'Apôtre (Romains 14,1), encore incapables de comprendre la liberté de la foi, il faut les ménager pour ne pas les blesser, et avoir des égards pour leur faiblesse, en attendant qu'elles soient mieux instruites. Ces âmes n'agissent ni par méchanceté ni par endurcissement, mais parce que leur foi est faible. C'est pourquoi, pour ne pas les scandaliser, nous devons garder le jeûne et tout ce qu'elles considèrent comme nécessaire. La charité nous commande de ne blesser personne et de servir tout le monde. Si ces âmes sont faibles, ce n'est pas leur faute, mais celle de leurs pasteurs : ils les ont prises dans les filets de leurs traditions, au lieu de les délivrer et de les guérir en leur enseignant la liberté de la foi. « Si ce que je mange, dit saint Paul, scandalise mon frère, mieux vaut pour moi ne jamais manger de viande. Je sais par le Seigneur qu'aucun aliment n'est souillé par lui-même ; mais pour celui qui croit qu'une chose est souillée, elle est souillée » (1 Corinthiens 8,13 ; Romains 14,14).

C'est pourquoi, s'il faut résister ouvertement aux faux docteurs et à leurs traditions, et attaquer avec courage toutes les lois ecclésiastiques qui font vivre les prêtres aux dépens du peuple de Dieu, il faut d'un autre côté ménager cette foule craintive que des tyrans impies tiennent captive, jusqu'à ce que la lumière se fasse. Combattez donc les loups, et non les brebis. Attaquez ces lois humaines et ceux qui les font, tout en leur obéissant avec les faibles, pour que ceux-ci ne soient pas scandalisés, et jusqu'à ce qu'ils reconnaissent la tyrannie qui pèse sur eux et reprennent leur liberté.

Si vous voulez user de votre liberté, faites-le en privé, comme le recommande saint Paul : « As-tu la foi ? Garde-la pour toi devant Dieu, mais garde-toi de scandaliser les faibles » (Romains 14,22). Au contraire, oppose-la avec fermeté et avec éclat aux tyrans et à ces hommes endurcis, pour qu'ils comprennent à la fois leur impiété et l'impuissance de leurs lois à rendre juste.

La vie présente ne peut se passer d'œuvres et de cérémonies. La jeunesse, ardente et indomptée, a besoin d'être tenue par de tels liens ; et chacun doit s'appliquer à soumettre son corps. Il faut donc que le ministre de Christ, fidèle et prudent, donne au peuple un enseignement vrai sur les œuvres, afin que ni la conscience ni la foi ne soient blessées, et qu'aucune fausse opinion, « aucune racine d'amertume », comme dit saint Paul (Hébreux 12,15), ne pousse et n'infecte le troupeau. Or ce mal arrive toujours quand on néglige la foi et qu'on cherche sa justification dans les œuvres. Il faut donc toujours enseigner la foi en même temps que les œuvres. Quand on la passe sous silence pour n'enseigner que des commandements d'hommes, il est impossible d'éviter ce désastre. C'est ainsi que de nos jours, à cause de l'enseignement impie, empoisonné et meurtrier des traditions des papes et des rêveries des théologiens, tant d'âmes ont été prises au piège et poussées en enfer qu'on ne peut pas ne pas y reconnaître l'œuvre de l'Antéchrist.

En somme, de même que la pauvreté est en danger dans la richesse, l'honnêteté dans les affaires, l'humilité dans les honneurs, la sobriété dans les banquets, la chasteté dans les plaisirs, de même la justice de la foi est en danger dans les œuvres et les cérémonies. Qui peut, dit Salomon, porter du feu dans son sein sans être brûlé (Proverbes 6,27) ? Et pourtant nous sommes mêlés à ce monde de richesses, d'affaires, d'honneurs, de plaisirs et de banquets ; de même, nous vivons entourés de cérémonies, c'est-à-dire de dangers. Les jeunes enfants ne peuvent vivre et grandir que grâce aux soins et à la compagnie des femmes, compagnie qui pourra plus tard, à l'adolescence, leur devenir funeste. De même, il est nécessaire que les jeunes gens, ardents et rudes, soient tenus et corrigés par la force des habitudes, afin que leur âme soit protégée et fortifiée contre le vice. Toutefois, ces habitudes leur deviendraient mortelles s'ils y cherchaient la justification de leur âme. Il faut qu'ils apprennent que, s'ils ont porté ce joug, ce n'est pas pour chercher dans cette soumission la justice ou un mérite quelconque, mais pour s'empêcher de faire le mal et pour se préparer à comprendre plus

facilement la justice de la foi ; et cette justice, ils ne pourraient l'accepter qu'en faisant violence aux passions impétueuses de leur âge.

Dans la vie chrétienne, les cérémonies jouent le même rôle que les échafaudages que dressent les architectes pour construire leurs bâtiments. Ces échafaudages ne sont pas là pour eux-mêmes : dès que le bâtiment est construit, ils disparaissent ; mais sans eux, on n'aurait pas pu bâtir. Loin de les mépriser, nous les estimons beaucoup ; mais nous rejetons l'idée funeste qui voudrait en faire un édifice permanent. N'aurions-nous pas pitié de la folie insigne d'un homme qui passerait toute sa vie à monter des échafaudages et à les orner somptueusement, sans jamais penser à l'édifice qu'il doit construire ? Ne dirions-nous pas que ces grandes dépenses en vains préparatifs, dont il tire tant de vanité, sont de l'argent perdu, qui aurait pu servir à quelque bel édifice ?

Nous ne méprisons donc ni les œuvres ni les cérémonies, mais seulement l'idée qu'on s'en fait et cette fausse justice qu'on leur demande. C'est ce que font ces hypocrites qui y consacrent leur vie entière sans jamais parvenir à la paix que seule la grâce peut leur donner. Ils apprennent toujours, dit l'Apôtre, et ne parviennent jamais à la connaissance de la vérité (2 Timothée 3,7). Ils se préparent sans cesse à bâtir et ne bâtissent jamais ; ils ont toute l'apparence de la piété, mais n'en ont pas la force (2 Timothée 3,5).

Ils se complaisent dans ces pratiques ; ils jugent et condamnent tous ceux qui ne s'y livrent pas avec la même ardeur. Ils abusent ainsi des dons de Dieu, qui pourraient leur servir à faire de grandes choses, pour leur salut et pour celui des autres, s'ils avaient la foi. La nature humaine est portée à la superstition et prompte à chercher des raisons d'être justifiée dans l'obéissance aux lois qu'on lui impose ; le bon sens et la raison s'émoussent à force de pratiquer sans cesse tout cela. Aussi est-il impossible que l'homme, par lui-même, s'élève au-dessus de cette servitude et parvienne à la liberté de la foi.

C'est pour cela qu'il faut que Dieu nous parle et nous conduise, qu'il nous rende dociles à sa loi et qu'il l'écrive dans nos cœurs, comme il l'a promis (Jérémie 31,33). Sinon, c'en est fait de nous. S'il ne nous enseigne pas lui-même cette sagesse mystérieuse et cachée, notre raison naturelle ne peut que la condamner et la tenir pour hérétique ; car elle en est choquée et l'appelle une folie. Autrefois, les prophètes et les apôtres en ont fait l'expérience, et nous voyons aujourd'hui comment nous traitent ces prêtres impies et leurs aveugles flatteurs.

Que Dieu veuille avoir pitié de nous et faire briller sa face sur eux, afin que nous apprenions sa volonté et que nous la fassions connaître à tous les peuples du monde. Qu'il soit béni aux siècles des siècles. Amen.